

Communiqué de presse

Nice, le 19/09/2019

Grand Itinéraire Tyrrhénien Accessible GRITACCESS :

Nouveau projet de protection et de développement du patrimoine naturel et culturel du Port Vauban à Antibes : les prémices d'un Port Center

Le projet Grand Itinéraire Tyrrhénien Accessible (GRITACCESS), programme européen sur l'accessibilité du patrimoine, porté par 15 partenaires, issus des 5 régions de l'espace transfrontalier, vise le développement d'un réseau touristique tyrrhénien.

- la Collectivité de Corse,
- la Commune de Bastia,
- l'Office de l'environnement de la Corse,
- la Commune d'Ajaccio,
- la Région Ligurie,
- la Chambre de Commerce, d'Industrie, de l'Artisanat et de l'Agriculture de Gênes,
- le Conseil Départemental du Var,
- **la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur,**
- la Région Autonome de Sardaigne (Assessorat o Degli Enti Eocali Finanze e Urbanistica),
- la Province de Lucca,
- la Province de Livourne,
- la Province de Massa-Carra,
- la Région Autonome de Sardaigne (Assessorat o Al Turismo),
- association Nationale des Communes des Îles italiennes,
- Toscane.

Le positionnement du port Vauban d'Antibes est exceptionnel, tant par sa capacité portuaire que par la richesse de son patrimoine naturel et bâti, ou encore par l'implantation de nombreuses entreprises issues des filières maritime, portuaire, nautique et touristique ; une opportunité pour les Alpes-Maritimes de faire valoir la diversité de son patrimoine culturel et environnemental.

Accompagnée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la ville d'Antibes Juan-les-Pins, et ses partenaires européens, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur s'implique dans ce projet, d'une durée de 3 ans, en tant qu'acteur majeur dans la gestion des ports.

Réalisé dans le cadre du projet GRITACCESS, **le Workshop international « Ports et Patrimoine »** qui a eu lieu le mardi 17 septembre sur le site portuaire d'Antibes Vauban, a réuni plus de 100 experts de différents ports et régions, professionnels d'activités maritimes et touristiques, afin **d'échanger sur les bonnes pratiques en vue de créer un Port Center à Vauban en 2021.**

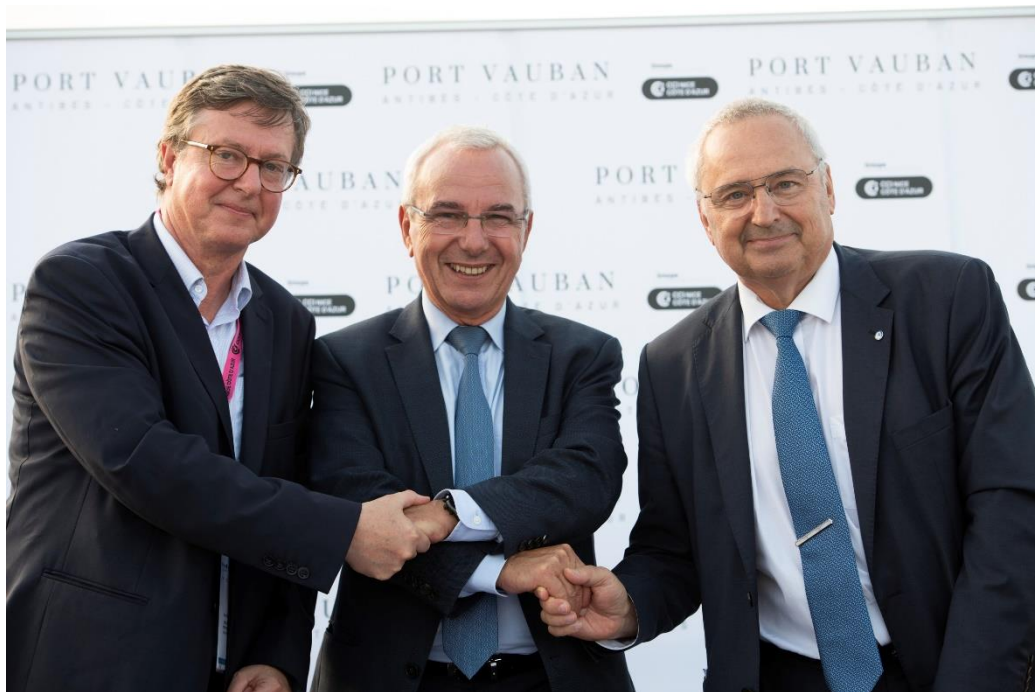
Qu'est-ce qu'un port center ? Lieu d'éducation, d'interprétation et de rencontres, le port center se construit selon l'histoire et la réalité socio-économique de chaque ville. Il permet de renforcer des liens avec les habitants et, ainsi, de créer une nouvelle ouverture sur le port. Le dialogue entre port et citoyens est indispensable à l'attractivité et à la compétitivité d'une place portuaire moderne.

Il fédère les parties prenantes (professionnels, entreprises, formations professionnelles, scientifiques, universitaires, écoles, artistes...) autour d'une communauté qui contribuera aux retombées économiques.

C'est précisément cette communauté qu'il reste à associer dans la construction du Port Center Côte d'Azur, selon les conclusions du workshop international « Ports et patrimoine ».

Le rayonnement du port se fera à travers différents parcours :

- 1 parcours patrimonial, le long du quai Julien Baudino, qui retracera l'histoire du port d'Antibes.
- 1 parcours virtuel depuis le quai de la Grande Plaisance, via une application mobile, afin de découvrir la vie sous-marine, terrestre et aérienne.



Les signataires de la charte Port Center : Monsieur **Olivier Lemaire**, AIVP le réseau mondial des villes portuaires, Monsieur **Jean Leonetti**, Maire d'Antibes Juan-les-Pins, Monsieur **Jean-Pierre Savarino**, Président de la CCI Nice Côte d'Azur et Président de Vauban 21.

Veillez trouver la charte détaillée en pièce jointe

Contacts presse : Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr/
Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magai.angeli@cote-azur.cci.fr

20 boulevard Carabacel | CS 11259 | 06005 Nice Cedex 1
T. 800 422 222 | F. +33 (0)4 93 13 73 99 | international +33 (0)4 93 13 73 17 | www.cote-azur.cci.fr